

AFFAIRE N°2 - Budget Supplémentaire des Cantines Scolaires - Exercice 1977

M. Marcel HOARAU donne lecture du rapport.

Mesdames, Messieurs et Chers Collègues,

J'ai l'honneur de soumettre à votre examen le projet de budget supplémentaire pour l'année 1977.

Il s'élève en recettes et en dépenses à 2 576 045,93 F.

RECETTES :

- Reliquat du FASO - B. P. 1977 (personnel et fonctionnement).....	101 022,00 343 608,00
- Subvention complémentaire du FASO pour le personnel.....	383 706,00
- Subvention complémentaire du FASO pour le fonctionnement.....	127 902,00
- Subvention de la Commune.....	1 400 000,00
- Reversement repas CES Chaudron Jamaïque et CET Moufia.....	139 100,00
- Produits exceptionnels (versements salaire impayé).....	936,39
	<u>2 496 274,39</u>
A cette somme, il convient d'ajouter l'excédent des exercices antérieurs figurant au Compte Administratif de 1976.....	79 771,54
<b>T O T A L.....</b>	<b>2 576 045,93</b>

Les prévisions de dépenses sont :

- Alimentation.....	1 640 045,93
- Combustibles.....	50 000,00
- Personnel temporaire (Cantinières).....	460 000,00
- Rémunérations diverses. (Surveillantes).....	72 000,00
- Charges sociales.....	300 000,00
- Produits d'entretien.....	25 000,00
- Petit matériel.....	20 000,00
- Entretien - réparations.....	9 000,00
	<u>2 576 045,93</u>

**T O T A L.....**

**2 576 045,93**

Articles:	D E P E N S E S	Pour mémoire Budget Primitif	Propositions	Autorisation
601	: Alimentation	: 6 757 949,00	: 1 640 045,93	:
604	: Combustibles	: 230 000,00	: 50 000,00	:
605	: Produits d'entretien	: 60 000,00	: 25 000,00	:
609	: Fournitures diverses	: 15 000,00	:	:
611	: Rémunération du personnel tempore : re (cantinières)	: 3 598 230,00	: 460 000,00	:
615	: Rémunérations diverses (surveillantes)	: 1 123 691,00	: 72 000,00	:
618	: Charges sociales	: 1 841 501,00	: 300 000,00	:
631	: Entretien, réparations	: 10 000,00	: 9 000,00	:
633	: Petit matériel	: 110 000,00	: 20 000,00	:
662	: Insertions, fournitures de carnets : de bons	: 20 000,00	:	:
826	: Charges des exercices antérieurs	:	:	:
874	: Charges exceptionnelles	: 12 000,00	:	:
	T O T A L	: 13 778 371,00	: 2 576 045,93	:
	R E C E T T E S			
700	: Vente de produits (eaux grasses)	: 45 175,00	:	:
704	: Portions payantes	: 200 000,00	:	:
704 bis	: Reversements CES et FPP	: 223 000,00	: 139 100,00	:
7 360	: Subvention communale	: 5 700 000,00	: 1 400 000,00	:
7 371	: Participation du FASO personnel	: 1 050 096,00	: 484 728,00	:
7 272	: Participation du FASO fonctionnement	: 6 563 100,00	: 471 510,00	:
827	: Produits des exercices antérieurs	:	:	:
875	: Produits exceptionnels (reversements : garderies)	:	: 936,39	:
	T O T A L	: 13 778 371,00	: 2 496 274,39	:
	: Emploi d'excédents antérieurs	:	: 79 771,54	:
			: 2 576 045,93	:

LE MAIRE - Mesdames et Messieurs, je vous soumetts le rapport dont lecture vient  
à vous être donnée.

Publics : M. HOARAU donne lecture de l'avis des Commission des Finances et des Travaux

"Ce budget se caractérise :

- en recettes, par la prise en compte de subventions complémentaires du F. A. S. O. et d'une subvention communale de 1 400 000,00 F
- en dépenses, des crédits relativement importants sont nécessaires pour faire face aux dépenses d'alimentation (+ 1 640 000,00 F) et de personnel (+ 832 000,00 F)."

LE MAIRE - Mesdames et Messieurs, je mets aux voix le Budget Supplémentaire des Cantines Scolaires.

ADOpte A L'UNANIMITE

x

x

x

LE MAIRE, au nom du Conseil Municipal, adresse ses félicitations à Monsieur Marcel HOARAU et au personnel des Cantines Scolaires.

(APPLAUDISSEMENTS)

x

x

x

Avant de passer à l'affaire n°3, le Maire signale qu'il a été cet après-midi aux obsèques de Melle RICARD, employée à la Mairie de Saint-Denis de 1926 à 1969 et qui termina sa carrière communale en tant que Secrétaire Générale Adjointe.

Elle prit sa retraite en 1969 au moment où le Maire prenait ses fonctions de magistrat dans la Commune.

*Vu*

*pour le Maire et par délégation  
le Directeur des Finances et des  
collectivités locales -*

*Signé Paul PASTOR*

*pour copie conforme*

*Saint-Denis le 16 novembre 1977*

*le Chef de bureau de la*

*J. LACOSTE*